

RESIDENCE SYMBIOSE

170 avenue Jean Jaurès
93500 PANTIN

C51 DPLX

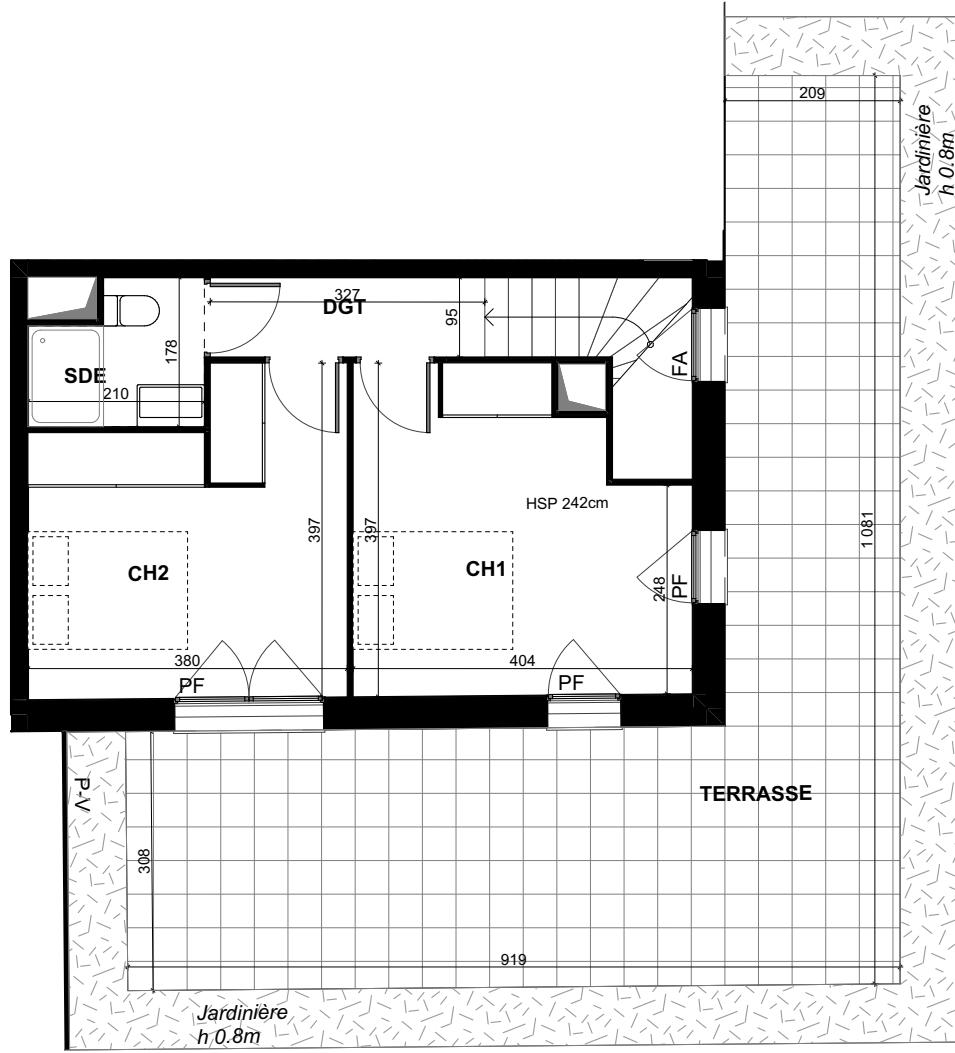
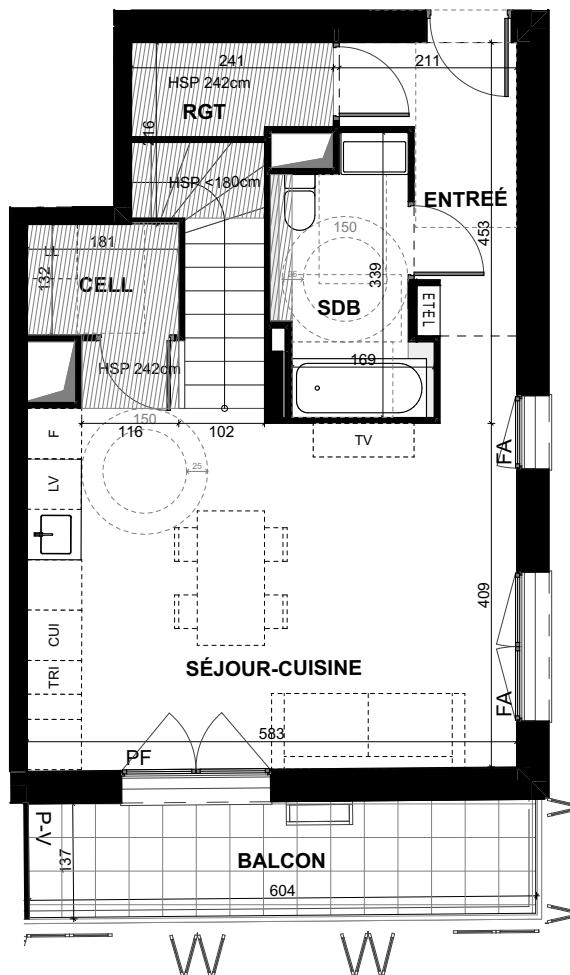


ENTRÉE	5,11
SÉJOUR-CUISINE	26,36
CH1	14,02
CH2	13,29
DGT	3,11
SDB	5,14
SDE	3,22
CELL	2,39
RGT	2,60
TOTAL	75,23 m²

TERRASSE	44,51
BALCON	8,16
TOTAL	52,67 m²

NOTA : La surface des placards est incluse dans celles des pièces attenantes.
Le mobilier est représenté à titre indicatif.

TOTAL 127,90 m²



P-V	Pare-vue
PF	Porte-fenêtre
F	Fenêtre
FA	Fenêtre allège vitrée
Volets pliants et fixés	
*Seuil balcon max 15cm	
Seuil terrasse max 20cm	
LL	Lave-linge
LV	Lave-vaisselle
F	Réfrigérateur
CUI	Plaques cuisson
TRI	Tri des déchets
ETEL	Tableau électrique
TEL	Placard
PLAC	Placard démontable
PLAC	Placard à plantes 40L
SOFF	Soffite

Signature SCCV BOUCLE DU FORT:

Signature ACQUEREUR:

FORMAT: A4

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, notamment en ce qui concerne la position des baies, les équipements ou réseaux divers. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers et à ceux liés au lavage du linge sont représentés en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau; aucun de ces éléments n'est fourni. Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives au sens de l'article L261-15 et R261-31 du CCH. Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les formes des jardinières (pente et talus) n'est pas figuré ou l'est à titre indicatif ; L'emplacement des arbres, arbustes et plantations éventuelles n'est pas contractuel. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. L'équipement électroménager et mobilier hors marché sont représentés en pointillés à titre indicatif. Les aménagements des terrasses et loggias sont représentés à titre indicatif, ils ne sont pas fournis avec le logement.



18/06/2025

INDICE: 0